



DOUCHE SÉNIOR

Dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées et compte tenu des risques accrus que comporte une salle de bains inadaptée, quelques mesures et aménagements spécifiques peuvent limiter les risques d'accidents et de chutes

CHIFFRES CLÉS



Les chutes sont la deuxième cause de décès accidentels dans le monde.



+65 ans



une personne sur trois est victime d'une chute par an. (soit plus de 2 millions de personnes.)

Les chutes sont la

PREMIÈRE CAUSE



de décès accidentel chez les plus de 65 ans

46%

des chutes ont lieu dans la salle de bain



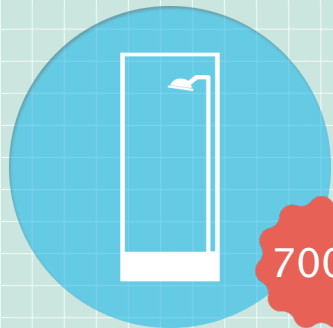
font une chute accidentelle nécessitant l'intervention de services d'urgences

Chutes accidentelles des personnes de + de 65 ans :

6551
DÉCÈS PAR AN



EQUIPEMENTS NÉCESSAIRES POUR UNE DOUCHE SÉCURISÉE



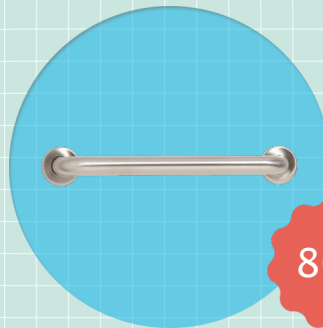
700€

Les parois en verres transparentes sont de haute résistance



200€

Le robinet thermostatique est doté d'un système anti brûlure



80€

L'espace de douche est muni de barres de soutien



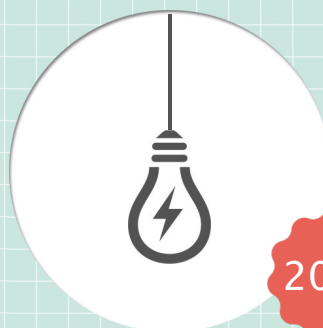
200€

Un siège est disposé dans l'espace douche



500€

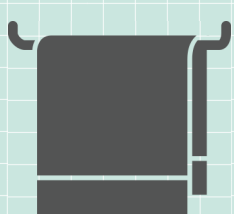
Le receveur est extra plat pour faciliter l'accès



200€

Luminaire adaptés

Quelques mesures de sécurité



Serviettes accessibles



Sorties de bains anti dérapante



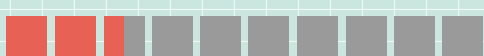
Savon et shampoing à portée

Budget total moyen comprenant les équipements et la pose par des professionnels (carreleur, plombier, électricité) pour une douche sécurisée à destination des PMR

5500€

CRÉDIT D'IMPÔT
ET AIDES
FINANCIÈRES

Prise en Charge



25 %

des dépenses effectuées

Plafond de Dépenses



5000€

personne célibataire, veuve ou divorcée



10000€

un couple marié ou pacsé

Sources

- OMS, Invs - Inpes - Ministère de la santé
- Axa
- http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/popup?espld=1&typePage=cpr02&docOid=documentstandard_3643
- http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATSOS06220
- <http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/accidents/chutes.asp>